

Les Français musulmans sont discriminés à l'embauche par rapport aux chrétiens, selon une étude

25 mars 2010

Les Français musulmans sont discriminés par rapport à leurs compatriotes chrétiens dans l'accès au marché de l'emploi, et ce, indépendamment de leur origine, selon une étude franco-américaine publiée jeudi qui identifie la religion comme élément-clé dans la discrimination à l'emploi en France.

L'étude, menée en 2009 par l'université de Stanford (Californie) en collaboration avec l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, montre "une discrimination considérable à l'égard des musulmans", indépendamment de leur origine géographique, soulignent les auteurs.

Elle a consisté en un testing sur CV, qui a permis de comparer le nombre d'entretiens d'embauche proposés à deux candidates françaises originaires du Sénégal, l'une chrétienne et l'autre musulmane.

Trois CV comparables ont été envoyés à 300 entreprises ayant publié une offre d'emploi dans le domaine du secrétariat et de la comptabilité: l'un portait un nom et un prénom typiquement français (Aurélie Ménard), les deux autres un nom typiquement sénégalais (Diouf), mais un prénom catholique dans un cas (Marie) et un prénom musulman (Khadija) dans l'autre.

Le CV de Khadija mentionne qu'elle a travaillé au Secours islamique; celui de Marie qu'elle a travaillé au Secours catholique. A l'exception de cette affiliation religieuse, les CV des trois candidates fictives coïncidaient en tous points (genre, âge, formation et expérience professionnelle identiques, et lieu de résidence socialement comparable).

Pour ne pas éveiller la suspicion des recruteurs, les CV ont été envoyés par paires: Aurélie Ménard/Marie Diouf dans un cas, Aurélie Ménard/Khadija Diouf dans l'autre.

"L'analyse du taux de réponse (des entreprises) a permis d'établir que la candidate française d'origine sénégalaise au prénom chrétien avait 2,5 fois plus de chances d'être contactée par l'employeur que la candidate française d'origine sénégalaise au prénom musulman", relève l'étude. La candidate de référence, Aurélie Ménard, a quant à elle reçu le même taux de réponses positives dans les deux séries d'envois.

"Il ne fait aucun doute que la discrimination à l'encontre des musulmans freine leur intégration sociale et économique en France", constate dans un communiqué le directeur de l'étude, David Laitin, professeur de sciences politiques à Stanford.

Ainsi, l'étude montre que les ménages musulmans ont un revenu mensuel inférieur de 400 euros en moyenne à celui des chrétiens, et ce, indépendamment de facteurs tels que le sexe du chef de famille, son niveau d'éducation ou sa nationalité. "Il se peut que cette différence de revenu s'explique en partie par la discrimination à l'embauche dont souffrent les musulmans", souligne l'étude.